

Oslo 2 / RAD néo



intuis.fr

28 Rue de Verdun, 92150 Suresnes service-client-elec@groupe-intuis.fr

Profil Environnemental Produit

1. Informations générales

1.1. Gamme étudiée

Cette déclaration environnementale porte sur la gamme d'appareils de chauffage Oslo 2 / RAD néo . Elle comprend des appareils dont la puissance est comprise entre 750W et 2000W. (Références M163112 à M163117).

1.2. Produit de référence

Pour cette étude, un Oslo 2 / RAD néo délivrant une puissance de 1000W (M163113 / N162113) a été utilisé. Il s'agit d'un appareil de chauffage à énergie électrique directe, à poste fixe visible de type radiateur.



1.3. Unité fonctionnelle

L'environnement considérée est une pièce d'habitation de 10m² chauffée à 19°C. La durée de vie de référence de l'appareil est fixée à 17 ans. L'unité fonctionnelle est : « Émettre 1kW de chauffage pendant une durée de vie de référence de 17 ans »

2. Matériaux et substances

Masse totale du flux de référence (produit, emballage et éléments additionnels inclus) : 5,5 kg

Plastiques		Métaux		Autres		
Polyamide 6	2,23%	Acier	74,35%	Carton	13,63%	
PVC	0,29%	Aluminium	1,08%	Papier	0,33%	
Résine epoxy	0,12%	Cuivre	0,55%	Electrolyte	0,18%	
Autres plastiques	0,25%	Autres métaux	0,20%	Porcelaine	3,96%	
				Oxide de	1,35%	
				magnésium		
				Alumine	0,60%	
				Fibre de verre	0,21%	
				Autres matériaux	0,67%	
Total	2,90%	Total	76,18%	Total	20,92%	

3. Informations environnementales additionnelles

	Les appareils intuis sont intégralement <u>conçus et fabriqués en France</u> . Nous
	approvisionnons nos composants en priorité chez des fournisseurs locaux avec lesquels
	nous entretenons une relation de confiance. Cette démarche nous permet ainsi de limiter
Fabrication	les flux de matière sur de grandes distances et donc de limiter l'impact sur
	l'environnement de nos produits.
	Les appareils de la gamme Oslo 2 / RAD néo sont ainsi certifiés Origine France Garantie
	(BVCert. 6020118)
Utilisation	Cet appareil de chauffage est le fruit des recherches menées en laboratoire par intuis afin
	d'optimiser la consommation en énergie de ses appareils. Son thermostat est équipé de
	capteurs et de fonctions intelligentes permettent de réduire la consommation électrique.
	En cohérence avec les normes EN15978 et EN15804, le module B6 de l'étape d'utilisation
	représente 100% de l'étape d'utilisation, soit B=B6
Fin de vie	Intuis est adhérent à l'éco-organisme Ecosystem et s'engage à rendre ses produits plus
	facilement <u>réparables, démontables et recyclables</u> .

4. Impacts environnementaux

	Contraction des matières les apérations allant de l'autraction des matières promières jusqu'à la
Fabrication	Sont considérées les opérations allant de l'extraction des matières premières jusqu'à la
	dernière plateforme logistique intuis
Distribution	Est considéré le transport de la dernière plateforme logistique intuis jusqu'au client final,
Distribution	soit 1000km en camion
Installation	Fixation de l'appareil et traitement de l'emballage
114212	Aucune opération de maintenance n'est considérée
	Pour la modélisation, le mix énergétique français est considéré
	La présente déclaration a été élaborée en considérant la fourniture d'une puissance de 1
	kW de chauffage. L'impact réel des étapes du cycle de vie du produit installé en situation
Utilisation	réelle est à calculer par l'utilisateur de la déclaration en multipliant l'impact considéré par
	la puissance totale de chauffage de l'appareil en kW.
	Le taux d'utilisation annuel du produit est de 14% (soit 28% sur 6 mois de saison de
	chauffe).
Fin de vie	Est considéré l'acheminement du produit en fin de vie vers son point de récupération et
	son traitement selon la filière DEEE : Recyclage (75%), valorisation (5%), incinération (10%),
	enfouissement (10%)

Étude réalisée avec le logiciel EIME et sa base de données v5.9.4 2022 - CODDE-2022-01, distribué par LCIE Bureau Veritas

Indicateurs d'impact	Unité	Total	Production	Distribution	Installation	Utilisation	Fin de vie
Appauvrissement des ressources		- /					
abiotiques	kg Sb eq.	1,42E-03	6,54E-04	1,31E-08	1,09E-09	7,69E-04	3,83E-09
Appauvrissement des ressources							
abiotiques - combustibles fossiles	MJ	1,84E+04	2,25E+02	4,62E+00	1,37E-01	1,81E+04	6,79E-01
Acidification des sols et des eaux	kg SO₂ eq.	5,93E+00	6,75E-02	1,48E-03	1,10E-04	5,86E+00	3,99E-04
Pollution de l'air	m^3	5,63E+04	3,73E+03	1,35E+01	4,13E+00	5,25E+04	9,72E+00
Eutrophisation de l'eau	kg PO ₄ 3- eq.	5,44E-01	8,65E-03	3,39E-04	3,90E-04	5,34E-01	4,25E-04
Réchauffement climatique	kg CO ₂ eq.	1,60E+03	2,61E+01	3,28E-01	1,22E-01	1,58E+03	1,71E+00
Appauvrissement de la couche					1,222 01	.,002 00	1,712 00
d'ozone	kg CFC-11 eq.	2,25E-03	2,77E-06	6,66E-10	5,41E-10	2,25E-03	7,15E-09
Formation d'ozone							
photochimique	kg C₂H₄ eq.	3,48E-01	9,06E-03	1,05E-04	2,78E-05	3,39E-01	2,01E-05
Pollution de l'eau	m³	8,12E+04	1,24E+03	5,40E+01	1,47E+01	7,98E+04	1,70E+02
Indicateurs de flux	Unité	Total	Production	Distribution	Installation	Utilisation	Fin de vie
Utilisation totale de ressources							
d'énergie primaire	MJ	1,45E+05	1,20E+03	4,65E+00	1,70E-01	1,44E+05	9,60E-01
Utilisation totale de ressources							
d'énergie primaire renouvelable	MJ	1,04E+04	1,73E+01	6,19E-03	3,91E-03	1,04E+04	7,61E-04
Utilisation totale de ressources							
d'énergie primaire non	МЈ	1,35E+05	1,19E+03	4,64E+00	1,67E-01	1,33E+05	9,59E-01
renouvelable	1113	1,002 00	1,132 03	1,0 12 00	1,072 01	1,552 - 55	3,032 01
Utilisation d'énergie primaire							
renouvelable, à l'exclusion des de							
l'énergie renouvelable utilisée	MJ	1,04E+04	-2,45E+00	6,19E-03	3,91E-03	1,04E+04	7,61E-04
comme matière première							
Utilisation de ressources d'énergie							
primaire renouvelable comme	МЈ	1,97E+01	1,97E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
matières premières		1,572 01	1,572 01	3,002 00	0,002 00	0,002 00	0,002 00
Utilisation d'énergie primaire non							
renouvelable, à l'exclusion de							
l'énergie primaire non	МЈ	1,35E+05	1,18E+03	4,64E+00	1,67E-01	1,33E+05	9,59E-01
renouvelable utilisée comme			,	,	•	,	,
matière première							
Utilisation de ressources d'énergie							
primaire non renouvelable	МЈ	7,50E+00	7,50E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
comme matières premières							
Utilisation de combustibles	N 47	0.005.00	0.005.00	0.005.00	0.005.00	0.005.00	0.005.00
secondaires non renouvelables	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles	MJ	0.005+00	0.005+00	0,00E+00	0.005+00	0.005+00	0.005+00
secondaires renouvelables	IVIJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de matières	l/ c	1,52E+00	1525,00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0.005+00
secondaires	kg	1,5∠⊑+00	1,52E+00	0,006+00	0,000+00	0,00E+00	0,00E+00
Volume net d'eau douce	m³	Z 7ZE±∩/	2.61E±01	29/5 05	7 82E 0/:	3 73E±0/	6 // ZE 0 //
consommée	1115	3,73E+04	2,61E+01	2,94E-05	3,82E-04	3,73E+04	6,43E-04
Déchets dangereux éliminés	kg	4,20E+01	3,79E+01	0,00E+00	1,02E-04	2,97E+00	1,19E+00
Déchets non dangereux éliminés	kg	3,26E+03	3,42E+01	1,17E-02	3,35E-01	3,22E+03	2,64E-03
Déchets radioactifs éliminés	kg	4,76E+01	3,58E-02	8,31E-06	4,42E-06	4,76E+01	4,04E-06
Composants destinés à la	l. ~						0.005+00
réutilisation	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matières destinées au recyclage	kg	4,69E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,05E-01	0,00E+00	3,89E+00
Matières destinées à la	la		0.005:00	0.005.00		0.005.00	
valorisation énergétique	kg	3,13E-01	0,00E+00	0,00E+00	5,37E-02	0,00E+00	2,59E-01
Énergie fournie à l'extérieur	МЈ	7,75E-02	0,00E+00	0,00E+00	7,75E-02	0,00E+00	0,00E+00
_	i Sasles à O rei	17		*		· ·	

Les valeurs égales à 0 représentent moins de 0,01 % du cycle de vie total du flux de référence

5. Extrapolation des impacts environnementaux

Les impacts environnementaux d'un appareil couvert par le présent PEP, autre que le produit de référence pour lequel il a été établi, peuvent être calculés en multipliant, pour chaque phase du cycle de vie, les valeurs des indicateurs environnementaux du produit de référence par le coefficient d'extrapolation du produit considéré. La colonne « Total » est à calculer en additionnant les impacts environnementaux de chaque étape du cycle de vie.

		Coefficient d'extrapolation de la phase du cycle de vie :				
Référence	Puissance	Production	Distribution	Installation	Utilisation	Fin de vie
M163112	750	1,19	1,19	1,19	1,00	1,19
M163113	1000	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
M163114	1250	0,93	0,93	0,93	1,00	0,93
M163115	1500	0,91	0,91	0,91	1,00	0,91
M163117	2000	0,84	0,84	0,84	1,00	0,84
M163213	1000	1,29	1,29	1,29	1,00	1,29
M163215	1500	1,31	1,31	1,31	1,00	1,31
N162113	1000	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
N162115	1500	0,91	0,91	0,91	1,00	0,91
N162117	2000	0,84	0,84	0,84	1,00	0,84
N162213	1000	1,29	1,29	1,29	1,00	1,29
N162215	1500	1,31	1,31	1,31	1,00	1,31

N° d'enregistrement : MULL-00036-V01.04-FR	Règles de rédaction : « PCR-ed3-FR-2015 04 02 » complété par le « PSR-0002-ed2.0-FR-2017_10_17»		
N° d'habilitation du vérificateur : VH18	Information et référentiel : www.pep-ecopassport.org		
Date d'édition : 12:00:00 AM	Durée de validité : 5 ans		
Vérification indépendante de la déclaration et	□ Interne / ⊠ Externe		
des données, conformément à l'ISO 14025 : 2006	Linterne / M Externe		
Revue critique du PCR conduite par un panel d'experts présidé par Philippe Osset (SOLINNEN)			

Revue critique du PCR conduite par un panel d'experts présidé par Philippe Osset (SOLINNEN)

Les PEP sont conformes à la norme XP C08-100-1 :2016

Les éléments du PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme

Document conforme à la norme NF EN 14025 : 2006 « Marquages et déclarations environnementaux. Déclarations environnementales de Type III »

